

LE TEMPS

Le Temps

Economie, samedi 3 juillet 2010

Ethos déplore la hausse des salaires des patrons

La Fondation se réjouit cependant que davantage de sociétés soumettent la politique de rémunération à un vote consultatif

Mathilde Farine

Les dirigeants des 49 sociétés du SMI et du SMIM se sont partagé 1,27 milliard de francs de rémunérations en 2009. D'après une étude d'Ethos publiée vendredi, cela correspond à une hausse de 21% par rapport à l'année précédente. Une progression qui cache des évolutions contrastées: les salaires des patrons des entreprises du secteur financier (banques et assurances) ont bondi de 73%, tandis que, pour le reste de l'économie, les rémunérations se maintiennent à un niveau stable (+2%).

En moyenne et quel que soit le secteur, un membre de la direction générale a reçu près de 3 millions de francs (+19%), le président du conseil d'administration 1,9 million (-5%), et un administrateur 300'000 francs (+6%).

«Nous nous attendions à une hausse dans la finance puisque les revenus avaient beaucoup diminué avec la crise. Mais son ampleur nous a surpris puisque les salaires ont retrouvé leur niveau d'avant la crise, alors que l'économie n'est pas encore rétablie», a déclaré Dominique Biedermann, directeur de la Fondation Ethos, qui conseille les investisseurs institutionnels. Surtout, le responsable s'inquiète de l'importance des versements variables, qui atteignent 80% dans ce secteur, selon l'étude. «Elles ne devraient pas dépasser la partie fixe de la rémunération pour limiter les risques», a-t-il commenté, déplorant que «les banques ne semblent pas avoir tiré les leçons de la crise».

L'étude souligne par ailleurs un manque de transparence dans la politique de rémunération des entreprises. «Elles se contentent pour la plupart de publier le minimum légal, qui ne permet pas aux actionnaires de juger le système des salaires», a poursuivi Dominique Biedermann. Beaucoup de sociétés ne dévoilent ainsi ni les salaires individuels ni la part variable et fixe des revenus. Les plans de rémunération à long terme, en actions ou en options, posent également un problème dans le calcul. L'étude mentionne notamment 70 millions obtenus par Brady Dougan, directeur général de Credit Suisse à la suite de l'exercice 2004 et encaissés en 2010. Cette somme n'entre dans aucun rapport.

Ethos s'est en revanche réjouie d'un progrès: la décision volontaire de certaines sociétés de soumettre la politique de rémunération à un vote consultatif lors de l'assemblée générale. Elles sont désormais 21 sur 49 à s'y plier, et la fondation continue à faire pression sur les autres pour qu'elles adoptent cette pratique. «Un coup de pouce légal pourrait aider et nous regrettons que les discussions sur ce sujet n'avancent pas au parlement», a-t-il encore ajouté.

© 2010 Le Temps SA. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20100703-TE-b00ff90a-8602-11df-b45b-0f473be0e178